



ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24



Une seule adresse :

www.paysansdelaloire.fr

SCI 3LT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société "SCI 3LT", S.C.I. au capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : SAINT GALMIER (Loire) 30 avenue Jean Monnet, Le Clos Galley

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou ténements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Gérant : M. Laurent DESPINASSE demeurant à MARCLOPT (Loire), 400 Route de Montrond

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE - L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

LACAFY IMMO

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S. A.S. « LACAFY IMMO »

Capital de 5 000 €, divisé en 5 000 actions - apport en numéraire

Siège social : CHAZELLES-SUR-LYON (Loire), 58 Route de Saint Galmier

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou ténements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement. Toute activité ayant trait ou se rapportant au lotissement de terrains à bâtir, opérations connexes et compléments. L'achat revente de bien immobiliers. L'activité de marchand de biens.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : La société « ENTREPRISE TP LACASSAGNE », dont le siège social est à CHAZELLES-SUR-LYON (Loire), 58 Route de Saint Galmier – RCS : SAINT ETIENNE 349 062 604

Directeurs généraux : Monsieur Yvan SIMON demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET (Rhône), 304 Descente de Combaroux et Madame Fabienne MONT-SERRET demeurant à CHAZELLES-SUR-LYON (Loire), 8 Rue Alfred Vernay

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE

POUR AVIS

HO SUPPORT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la S. A.S. "HO Support", au capital de 1 000 EUROS, divisé en 1 000 actions - apport en numéraire

Siège social : RIORGES (Loire) 146 rue Pierre Dubreuil

Objet social - toute activité d'assistance et de prestations de service de nature administrative, comptable, juridique, financière et organisationnelle

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

AGREMENT DES CESSIONS D'AC-TIONS : Les cessions d'actions sont sou-mises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : La société « HORIZONIA SERVICES », Siège social : RIORGES (Loire) 146 rue Pierre Dubreuil – RCS : ROANNE 818 498 982.

Directeurs Généraux : Madame Marie-Agnès KOWYNIA demeurant à RIORGES (Loire) 146 rue Pierre Dubreuil et Madame Floriane GRANGE demeurant à MABLY (Loire) 61 rue Pierre Cornelle

Dépôt légal : R.C.S. : ROANNE.

POUR AVIS

CALL UP SOLUTIONS

Modification du capital

S.A.R.L. au capital de 36 000 €

Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)

1519 avenue Benoît Fourneyron

RCS : SAINT ETIENNE 822 502 175

Par A.G.M. du 5 décembre 2025, les as-sociés de la société ont, à compter du 31 décembre 2025 :

1) accepté la démission de Monsieur Hervé CONVERS de ses fonctions de co-gérant;

2°) décidé de réduire le capital social d'une somme de 12 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 12 000 parts de 1 € de valeur nominale chacune, pour le ramener à 24 000 € divisé en 24 000 parts sociales de 1 € chacune ;

3°) décidé d'augmenter le capital social de la somme de 12 000 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale des parts à due concurrence. Le capital s'élève ainsi à 36 000 € divisé en 24 000 parts sociales de 1,50 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées.

Inscription modificative et Dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE

Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me DE ZAN, Notaire Associé à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, CRPCEN 42031, le 09.12.2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Mr Jean-Michel Pierre Marie REYNAUD, formateur, et Mme Baya Nadine AICH, co-gérante de société, dt ensemble à PER-IGNEUX (42380) 281 chemin de Raseaux.

Nés tous deux à SAINT-ETIENNE (42000), Mr le 31.12.1971 et Mme le 14.03.1971,

Mariés à ST ETIENNE le 24.12.1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Notaire

SCI TOUCHARD

SCI au capital de 26 678,58 €

Siege social : 42 Bis rue Dorian (42700) FIRMINY,

SIREN 397 494 709

(RCS de SAINT-ETIENNE)

Modification des dirigeants

Aux termes d'un acte de donation-partage reçu par Maître Eric PAILHES, notaire à FIRMINY, le 26 décembre 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Georges DEVILLE de ses fonctions de gérant à compter du 26 décembre 2024.

Madame Carole DEVILLE épouse ROUBY devient gérante de la société à compter de la même date.

Mention sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

Notaire

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE "LA RESERVE DE L'ORMAIE"

Société en liquidation

G.F.A. au capital de 360 000 €

Siège social : Les Chantois POMMIERS EN FOREZ (Loire)

R.C.S. : ROANNE 380 708 602

Clôture de liquidation

L'A.G.E. du 16 octobre 2025 de la société, a décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 16 octobre 2025

Dépôt légal : RCS ROANNE

LE LIQUIDATEUR

CLAP FINANCE

Transformation

Société à responsabilité limitée

au capital de 50 000 euros

Siège social : 18 Rue Arago

42100 SAINT ETIENNE

RCS SAINT ETIENNE 810 440 982

L'associé unique, en date du 5 décembre 2025, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en SAS, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 50 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux as-semblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il pos-sède ou représente d'actions.

Transmission des actions : toutes les cessions au profit d'un associé ou d'un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité ordinaires.

Monsieur Pierrick VULIN, Gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par un Président : Monsieur Pierrick VULIN, demeurant 18 Rue Arago, 42100 SAINT ETIENNE.

Pour avis, le Président.

NOVABIC

Modification des dirigeants

S.A.R.L. au capital de 3 000 €

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue Théodore Laurent

RCS : SAINT ETIENNE 834 265 803

Aux termes d'une délibération du 4 dé-cembre 2025, les associés ont accepté la démission de Monsieur Alexandre KE-KAYAS de ses fonctions de gérant et ont nommé en remplacement Monsieur Guillaume KEKAYAS, demeurant à SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue de la Provende, à compter du 4 décembre 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE.

LA GERANCE,

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE "LA RESERVE DE L'ORMAIE"

Clôture de liquidation

Société en liquidation

G.F.A. au capital de 360 000 €

Siège social : Les Chantois POMMIERS EN FOREZ (Loire)

R.C.S. : ROANNE 380 708 602

L'A.G.E. du 16 octobre 2025 de la société, a décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 16 octobre 2025

Dépôt légal : RCS ROANNE

LE LIQUIDATEUR

CHRONIQUE JURIDIQUE |

Réciprocité des distances imposées aux bâtiments d'élevage

Les litiges concernant l'application de l'article L. 111-3 du code rural sont rares, mais l'un d'eux a récemment été tranché par la cour administrative d'appel de Nancy le 27 décembre 2024. Cet arrêt rappelle le principe de réciprocité des distances imposées aux bâtiments agricoles, notamment ceux destinés à l'élevage, qui justifie le refus d'un permis de construire, bien que la justification «urbanistique» du refus soit erronée.

Le conflit a débuté avec un projet visant à transformer deux bâtiments agricoles en habitation. La demande de permis de construire a reçu un avis défavorable de la chambre d'agriculture des Ardennes, ce qui a entraîné un refus de la mairie sur fondement de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme. Cet article permet de refuser un permis si le projet présente un risque pour la sécurité ou la salubrité publique en raison de sa localisation. La maire a justifié ce refus par la proximité des bâtiments d'élevage, abritant une vingtaine de bovins, et les nuisances poten-tielles liées aux odeurs et au bruit.

Cependant, le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a annulé ce refus, estimant que la maire avait fait une erreur d'appréciation. En effet, bien que les bâtiments soient très proches des stabulations, les murs de ces dernières, élevés et sans ouverture, séparaient les deux structures. Le tribunal a donc jugé que les risques de nuisances n'étaient pas suffisants pour justifier un refus.

La commune a fait appel, en invoquant l'article L. 111-3 du code rural et l'article 153-4 du règlement sanitaire départemental des Ardennes. L'article L. 111-3 dispose que les distances d'implantation imposées aux bâtiments agricoles s'appliquent également aux demandes de permis de construire des habitations à proximité, quel que soit le plan d'urbanisme en vigueur. Le règlement sanitaire des Ardennes impose un minimum de 50 mètres entre les élevages de bovins et les habitations. Dans ce cas, la configuration du terrain rendait cette distance impossible à respecter. De plus, le requérant ne pouvait pas garantir que les animaux resteraient à l'extrémité du terrain, loin de la maison.

Ainsi, la cour a annulé la décision du tribunal administratif, en précisant que le non-respect de la règle de réciprocité suffisait à justifier un refus, sans qu'il soit nécessaire de prouver un risque de nuisances. Les juges ont souligné la différence entre le code rural et le code de l'urbanisme, ce dernier nécessitant de prouver un risque de nuisances pour refuser un permis. ■

Marie-Christine Persol,

FDSEA de la Loire, Service juridique

SCI ERMARO

Modification des dirigeants

S.C.I. au capital de 1 200 €

Siège social : LA PACAUDIERE (Loire)

448 Route de Vivans

R.C.S. ROANNE : 899 222 749

Aux termes d'un acte S.S.P., du 9 sep-tembre 2025, les associés de la société, ont :

1) accepté la démission de Monsieur Ervé LAFOND de ses fonctions de gérant,

2) décidé de nommer aux fonctions de gérant : Monsieur Romain LAFOND demeu-rant à VIVANS (Loire), 1402 Chemin de la Borde, à compter du 9 septembre 2025.

L'avis antérieurement publié est modifié en conséquence.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. ROANNE.

LA GERANCE,

EUREA

Changement de dénomination

Société par actions simplifiée

à capital variable

Siège social : 49 ROUTE DE SAINT ETIENNE, 42110 FEURS

352 754 287 RCS SAINT-ETIENNE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 décembre 2025, Il a été décidé de remplacer la dénomination so-ciale de la société EUREA par EUREA HOL-DING et de modifier en conséquence l'ar-ticle 3 des statuts.

Modification au RCS de Saint-Etienne

Suite des annonces légales en page 26



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Dominique MAUBERT-DELAMORINIÈRE, Notaire Associé à SAINT JUST-SAINT RAMBERT (Loire), 1 Place de la République, CRPCEN 42056, le 2 décembre 2025, a été effectué un apport à communauté existant entre :

Monsieur Marcel Christian ZACCARIA GIACOMEL, et Madame Marie-Annick Claude CELLIER, demeurant ensemble à BONSON (42160) 13 rue des Javelottes.

Monsieur est né à SAINT-ETIENNE (42000) le 3 décembre 1955, Madame est née à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170) le 30 août 1959.

Mariés à la mairie de BONSON (42160) le 14 octobre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SARL FORISSIER

S.A.R.L. au capital de 150 000 €
Siège social : CRAINTILLEUX (Loire)
ZA du Pré Neuf – Route de Sury
R.C.S. : SAINT ETIENNE 379 643 141

Modifications

Aux termes d'une A.G.E. en date du 9 octobre 2025, la collectivité des associés de la société «SARL FORISSIER», a décidé avec effet au 9 octobre 2025, de :

1°) modifier la dénomination sociale qui devient «FORISSIER»

2°) transformer la société en S.A.S., sans création d'un être moral nouveau.

3°) nommer aux fonctions de Président, la société «FAB PANORAMA», dont le siège social est à CRAINTILLEUX (Loire), 51 Chemin de Champs Boisset - RCS: SAINT ETIENNE 908 317 076. La société «F2R » dont le siège social est à CRAINTILLEUX (Loire), 51 Chemin de Champs Boisset - RCS: SAINT ETIENNE 908 318 181, a été désignée aux fonctions de Directeur Général.

Cette transformation motive la publication des mentions suivantes: L'objet, la durée et le siège de la société ne sont pas modifiés. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

ANCIENNES MENTIONS: Dénomination: «FORISSIER SARL»; Forme sociale: S. A.R.L. - Gérants: Monsieur Richard FORISSIER, demeurant à VEAUCHE (Loire), 2 Rue de l'Étang et Monsieur Roland FORISSIER demeurant à MONTBRISON (Loire), 17 Impasse de Randin.

NOUVELLES MENTIONS: Dénomination: «FORISSIER»; Forme sociale: S.A.S. – Président: la société «FAB PANORAMA»; Directeur Général: la société «F2R», tous deux ci-dessus désignés.

Inscription modificative et dépôt légal: R. C.S. SAINT ETIENNE.

Pour avis,

FAVEROT SERVICES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de l'EURL «FAVEROT SERVICES », au capital de 1.000 €.

Siège social : 127 rue du Clos, Saint-Paul-de-Vézelin - 42590 VEZELIN-SUR-LOIRE.

Objet social : Travaux agricoles et ruraux, soins aux cultures, installation et entretien de clôtures et parcsages, taillage de haies ; Achat et vente de bois pour le chauffage en gros, demi-gros et détail ; Stockage de bois brut ; Entretien et taille de haies ; Fabrication, pose et entretien de piquets pour clôtures ; Prestations de service d'élevages extensifs et hors-sols ; Tous services à la personne dans le domaine de l'entretien de parcs et jardins d'agrément ou de potagers.

Durée : 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

RCS et Dépôt : ROANNE.

Gérant : M. Nicolas FAVEROT : 127 rue du Clos, Saint-Paul-de-Vézelin - 42590 VEZELIN-SUR-LOIRE.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif annuel 2025 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



CARRELAGE MATTHIEU PALUSCI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte signé électroniquement les 30/11/2025 et 2/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION : CARRELAGE MATTHIEU PALUSCI

SIEGE SOCIAL : SAINT PAUL EN CORNILLON (42240), 39 route des Gorges

OBJET : La pose de tous carrelage, mosaïque, faïence, et de tous revêtements de sols, et la vente de tous produits, articles et accessoires se rapportant à cette activité. L'activité de jardinage, paysagiste. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 2 500 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

CESSIONS D' ACTIONS : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Matthieu PALUSCI, demeurant à SAINT PAUL EN CORNILLON (42240), 39 route des Gorges.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Orlando PALUSCI, demeurant à L'ETRAT (42580), 2 allée des Charmilles, Résidence du Moulin.

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT-ETIENNE.

Pour avis

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 juin 2005, M. Jean Julien QUIBLIER, retraité, demeurant à PARIS (75017) 30 rue de Chazelles, né à SORBIERS (42290) le 16/11/1935, célibataire, Ayant conclu avec M. Georges KIOURTZIAN un PACS sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Me Eric MERMET, notaire à LA TALAUDIERE, le 19 juin 2009, et enregistré au Tal d'instance de PARIS le 28 août 2009, décédé à ST-ETIENNE (42000), le 25/09/2025.

A consenti un legs universel.

Suite à son décès, dépôt de testament reçu par Me Eric MERMET, Notaire à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor Hugo, le 05/12/2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, référence CRPCEN: 42031, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tal judiciaire de ST-ETIENNE du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SEGRAM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue de Lodi
42000 SAINT-ETIENNE
907 471 510 RCS SAINT-ETIENNE

MODIFICATION DE L'OBJET

Suivant AGE en date du 28 novembre 2025, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social de la société pour l'élargir à :

- La prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux et la gestion de ceux-ci,

- La gestion de son portefeuille de titres de participations,

- Toutes prestations de services et de conseils, la direction et l'animation des filiales,

- Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

Pour avis.

THIOLIERE PLATRERIE PEINTURE

S.A.R.L. au capital de 8 000 €
Siège social : SAINT-PAUL-D'UZORE (Loire)
277 Route de Montbrison
R.C.S. : SAINT-ETIENNE 442 635 595

Transfert du siège social

L'A.G.E. en date du 21 novembre 2025, de la société « THIOLIERE PLATRERIE PEINTURE », a décidé de transférer le siège social à SURY LE COMTAL (Loire), 349 Rue des Merles, et ce avec effet au 21 novembre 2025.

L'avis antérieurement publié et les statuts sont modifiés en conséquence. Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

LA GERANCE,



HMK - HYGIE AI

Constitution

Par acte SSP du 02/12/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HMK - Hygie Ai

Objet social :

- Développement et déploiement d'outils informatiques pour son propre compte et pour le compte de tiers ; commercialisation d'outils informatiques et de tous produits et services annexes.

- Prestations de développement informatique (logiciel, applications,); Prestations de maintenance d'outils informatiques.

- Toute activité de conseil, d'assistance, de service, de sous traitance, de gestion, d'apports d'affaires et/ou d'intermédiation, dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies.

- La création, l'achat, la vente, la commercialisation de tous produits et services annexes aux outils informatiques développés par la société, et de manière générale annexe à l'informatique et aux nouvelles technologies

- La fourniture de services technologiques, de services d'hébergement.

- La gestion de projets opérationnels en lien avec l'informatique et les nouvelles technologies

- La prise, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la cession de toutes marques, de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle.

Siège social : 1388 Route de Cellieu, La Faverge - 42320 LA GRAND-CROIX

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans

Président : CRM-KB HOLDING, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège social sis 1388 Route de Cellieu, La Faverge à LA GRAND-CROIX (42320), immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le numéro 938 270 287.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Toute cession est soumise à agrément.

Immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE

Apport partiel d'actif

Suivant décisions de l'actionnaire associé unique du 15 octobre 2025, des sociétés « B.E.T.F.» E.U.R.L. au capital de 90 000 € - Siège social: CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal - R.C.S.: SAINT ETIENNE 423 203 314 et «BETF SUD-OUEST» S.A.S.U. au capital de 1 000 € - Siège social: CHAMBEON (Loire) 5 Chemin du Canal - R.C.S. SAINT ETIENNE 934 773 698, il a été:

1°) approuvé un projet de contrat d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions aux termes duquel la société «B. E.T.F.» fait apport à la société «BETF SUD-OUEST» de sa branche complète et autonome d'activité de « tous travaux liés au bâtiment, aux travaux publics, à l'aménagement extérieur ou intérieur, à la maçonnerie, à la pose de clôture ainsi que tous travaux de type agricoles, forestiers, le négoce de bois et tous produits résultant de l'activité », exploitée à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), Rue Jacques Chaminade, Z.A. Le Fourneault, comprenant un actif de 432 334 € et un passif de 395 854 €, soit un apport net de 36 480€.

En rémunération de l'apport partiel d'actif, la société «BETF SUD-OUEST» a procédé à une augmentation de capital de 36 480 € pour le porter à 37 480€ au moyen de la création de 36 480 actions nouvelles de 1€ chacune, intégralement libérées. Le capital social est désormais de 37 480€ divisé en 37 480 actions. Il n'a été créé aucune prime d'apport.

2°) pris acte que la location gérance du fonds de commerce se trouve résiliée de plein droit à la date d'effet de l'apport partiel d'actif soit le 1° janvier 2025.

Inscription modificative et dépôt légal: R. C.S. SAINT ETIENNE

COOPERATIVE DE VENTE DE LAIT DES MONTS DU FOREZ

Société coopérative agricole
Siège social : 104 Chemin de Dizangue - Chez ELS, 42990 SAUVAIN
775 599 772 RCS SAINT-ETIENNE

Convocation

Les Associés Coopérateurs de la « CO-OPERATIVE DE VENTE DE LAIT DES MONTS DU FOREZ » sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le vendredi 19 décembre 2025 à 10h30 à la Salle d'Evolution, située au Bourg de SAUVAIN (42990), pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- Rapport du conseil d'administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 mars 2025 – Approbation des comptes.- Quitus aux membres du conseil d'administration.- Conventions entre la coopérative et ses administrateurs.- Constatation du résultat.- Répartition et affectation du résultat.- Indemnité compensatrice de temps passé par les administrateurs.- Constatation de la variation du capital social.- Mise à jour de la liste des associés coopérateurs - Sort du capital des associés sortants.- Remboursement du capital social du GAEC D'EPEZY.- Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Démission des fonctions d'administrateur de la coopérative de Monsieur Patrice CHAZELLE.- Mise à jour du sociétariat.- Modalités de libération du capital social.- Confirmation des administrateurs de la coopérative.- Mise à jour des Statuts.- Formalités - Pouvoirs.



ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

MAIRIE DE CHAVANAY

Avis

La commune de Chavanay a délibéré dans une séance du 1^{er} décembre 2025 afin d'approuver la modification n°1 de son PLU.

Les objectifs de cette modification sont les suivants :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone AUb / AUbn « du Chirat », à vocation d'habitat, justifiée au regard des faibles capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et de la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones ;

- Adapter le zonage A et As dans la plaine pour permettre le développement d'une activité agricole ;

- Modifier le règlement de la zone UL pour étendre les constructions aux activités sociales, en plus des activités de sport et de loisirs ;

- Mettre en compatibilité le PLU avec le Scot des rives du Rhône sur le volet « commerce ».

MAHOESA

Constitution

Avis est donné de la constitution de la société "MAHOESA"

SCI au capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : CRAINTILLEUX (Loire) 235 Route de Sury

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Gérante : Madame Patricia MONCHALIN, demeurant à CRAINTILLEUX (Loire) 235 route de Sury. -

LOTISSEUR DE LA LOIRE

S.A.S. au capital de 252 000 €
Siège social : 461 Route de Say
MARCILLY LE CHATEL (Loire),
R.C.S. : SAINT ETIENNE 332 627 314

FUSION PAR ABSORPTION - AUGMENTATION DE CAPITAL – REDUCTION DE CAPITAL - DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE - EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Par décision du 5 décembre 2025, l'actionnaire unique,

- a approuvé le projet de fusion et ses annexes signé avec la société « IMMO DE A à Z », S.A.S. au capital de 4 000 € - siège social : MARCILLY LE CHÂTEL (Loire), 461 Route de Say – RCS : SAINT ETIENNE 808 393 094, les apports effectués, leur évaluation, ainsi que leur rémunération. Ce projet de fusion avait été approuvé préalablement par l'AGE en date du 5 décembre 2025 de la société « IMMO DE A à Z » qui se trouve dissoute de plein droit avec effet au 31 décembre 2024, du fait de sa fusion avec la société « LOTISSEUR DE LA LOIRE ».

- a décidé d'augmenter le capital social de la société « LOTISSEUR DE LA LOIRE » d'une somme de 283 200 € par la création de 236 titres de 1 200 € de nominal chacun, entièrement libérés, portant jouissance du 1^{er} janvier 2025. Le rapport théorique d'échange étant de 4 000 titres de la société « IMMO DE A à Z » pour 236 titres de la société « LOTISSEUR DE LA LOIRE ». Le capital étant porté à 535 200 € ; toutefois parmi les biens transmis par la société « IMMO DE A à Z » figurent 210 titres de la société « LOTISSEUR DE LA LOIRE » que la société « LOTISSEUR DE LA LOIRE » ne peut conserver. La société « LOTISSEUR DE LA LOIRE » a annulé en conséquence ces titres par réduction du capital social d'une somme de 252 000 € correspondant à la valeur nominale des titres annulés. Le capital social est désormais de 283 200 € divisé en 236 titres de 1 200 € de valeur nominale chacun. Le montant de la prime de fusion est de 1 921 966 € et le soldé de la prime de fusion de 43 933 €.

- a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : L'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à des projets de construction ; L'ordonnancement, la planification et la coordination des chantiers ; La maîtrise des coûts des projets de construction, etc.... ; Les études, métrés, vérifications tous corps d'état relatifs à des projets de constructions ; La production et la commercialisation d'énergie renouvelable et notamment d'énergie électrique d'origine photovoltaïque ; Les activités de direction de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social de filiales ; La prise de participation en fonds propres dans toutes entreprises et sociétés ; La gestion de ses participations et intérêts et le placement de ses fonds libres ; Toutes activités auxiliaires de gestion courante, prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

Pour Avis

GAEC LOMBARD

au capital de 205.600 €
2929 Chemin de la Rivière
42460 JARNOSSE
421 517 091 RCS ROANNE

Transformation

Suivant délibérations du 31/10/2025, de l'AGE du GAEC LOMBARD, les associés ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL LOMBARD.
Capital Social : 102.800 €. Siège Social : 315 Chemin du Haut de la Rivière - 42460 JARNOSSE.

Objet : Activités répituelles agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural ; Accessoirement, la production d'électricité photovoltaïque.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Stéphane LOMBARD : 315 Chemin du Haut de la Rivière - 42460 JARNOSSE.

SC.JR

Société en liquidation
SCGP au capital de 1 000 €
Siège social : Les Petits Chantois
POMMIERS EN FOREZ (Loire)
R.C.S. : ROANNE 808 689 335

Clôture de liquidation

L'A.G.E. du 16 octobre 2025 de la société, a décidé la répartition des comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 16 octobre 2025.

Dépôt légal et RCS : ROANNE

LE LIQUIDATEUR